

Répartition des charges du master MEEF 2nd degré

	A la charge de :	
	INSPE	Universités
UEA : maîtrises des savoirs scolaires et des savoirs pour les enseigner dont Modules consolidation		X
UEB : concevoir un enseignement adapté au contexte d'exercice en étant acteur au sein du système dont Module complémentaire	X	
UEC : conduire et réguler ses projets, interroger ses pratiques	C3	C1+C2
UED : Module LVE		X
Suivis	Tuteur Portfolio Tuteur stage	Mémoire

Cette répartition ne concerne pas les masters BTSE-STMS, eco-gestion hôtellerie restauration, documentation et maths-sciences à la charge de l'INSPE en totalité